



Une formulation « Stick & Stay » : action ciblée, efficacité renforcée !

La formulation de Ceriax® :

- permet au produit d'adhérer directement sur la feuille,
- conduit à une meilleure absorption des substances actives,
- augmente la biodisponibilité.

STICK & STAY
• ACTION CIBLÉE
• EFFICACITÉ RENFORCÉE

STICK signifie que la goutte de pulvérisation **ADHÈRE** à la plante,

&

STAY signifie plus de matières actives qui **RESTENT** sur et dans la plante.



Une offre innovante prête à l'emploi pour des efficacités et des rendements encore jamais atteints en blés

Spectre d'efficacité de Ceriax® en blés

	Septoriose	Rouille brune	Rouille jaune	Oïdium
CERIAX®				
XEMIUM®				
OPUS®				



septoriose

rouille brune

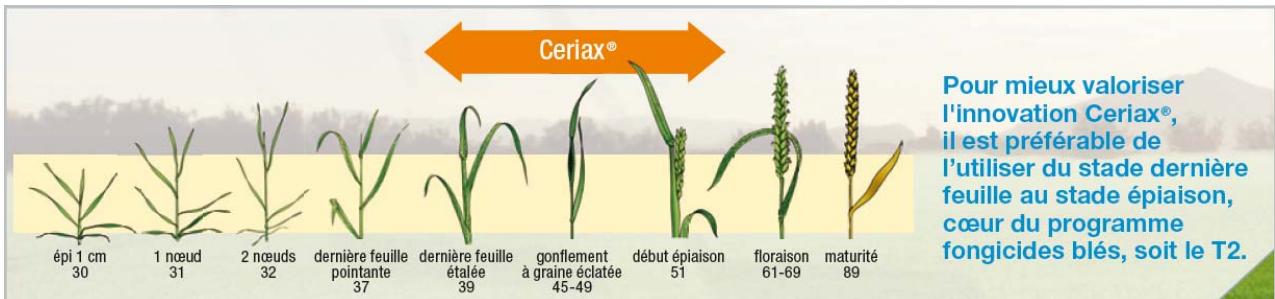


Comment utiliser Ceriax® ?

Stades et cultures	• sur blés : du stade dernière feuille étalée (DFE) au stade épiaison en traitement pivot de la protection de la feuille. • sur orges : de la montaison au stade épiaison. • sur avoine, seigle et triticale : dès les premiers symptômes, de la montaison à la fin gonflement.			
Doses	Pression maladies	Moyenne	Forte	
	Potentiel culture	Classique	Elevé	
	BLÉS :	1,2 à 1,6 L/ha	jusqu'à	2,5 L/ha
	ORGES :	1 à 1,4 L/ha	jusqu'à	2,5 L/ha
		Selon programme envisagé		



Positionnement optimal de Ceriax® dans les programmes blés



Gestion responsable des modes d'actions. Préserver et prolonger l'efficacité maximum des fongicides céréales.

- Utiliser les fongicides en préventif et respecter les doses préconisées.
- Limiter le nombre d'application par saison et par parcelle d'un même groupe de résistance croisée.
- Maintenir la diversité des modes d'action et des triazoles (Epoxiconazole, Metconazole...)
- Associer et alterner les partenaires des triazoles dans le programme (SDHI, Prochloraze, Triazoles, Chlorothalonil, Strobilurines...)
- Mettre en œuvre des pratiques culturales et agronomiques qui minimisent le développement des champignons pathogènes (rotation, labour, date de semis, gestion fertilisation azotée...).



Fiche d'identité

Ceriax® : Marque déposée BASF. **AMM n°** : 2120205. **Composition** : 41,6 g/l de fluxapyroxad (Xemium®) + 41,6 g/l d'époxiconazole + 66,6 g/l de pyraclostrobine (F500). **Formulation** : concentré émulsionnable (EC). **Usages autorisés** : Blés : septoriose⁽¹⁾, rouille brune, rouille jaune, oïdium⁽¹⁾ et helminthosporiose⁽¹⁾ (H.T.R.). Orge : rhynchosporiose, helminthosporiose (D. Terres) également autorisé sur ramariliose, rouille naine, rouille jaune, oïdium⁽²⁾. Avoine : rouille couronnée, oïdium⁽¹⁾. Triticale : septoriose⁽¹⁾, rouille brune, rouille jaune, oïdium⁽¹⁾. ⁽¹⁾ uniquement en cas de lutte conjointe contre la rouille. ⁽²⁾ uniquement en cas de lutte conjointe contre rhynchosporiose ou helminthosporiose. **Dose autorisée** : 2,5 l/ha pour tous les usages. **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 mètres par rapport aux points d'eau, comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 5 mètres. **Délai de rentrée dans la parcelle** : 6 heures après traitement. **Nombre maximum d'applications** : 1/an**. **Délai avant récolte** : 35 jours.

Classement toxicologique de Ceriax® :



Danger

H318 : provoque des lésions oculaires graves. **H332** : Nocif par inhalation. **H302** : Nocif en cas d'ingestion. **H351** : susceptible de provoquer le cancer. **H361fd** : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. **H400** : très toxique pour les organismes aquatiques. **H410** : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne de effets néfastes à long terme.

**Recommandations BASF : Afin de réduire le risque de sélection et/ou d'extension de souches résistantes, BASF Agro recommande d'utiliser Ceriax® ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des SDHI (Inhibiteurs de la succinate déshydrogénase) :

- dans la limite d'1 application par an et par culture ;
- en respectant les doses homologuées. Ainsi, les applications multiples de doses réduites sont à proscrire.
- de manière préventive ou le plus tôt possible dans le cycle de développement des agents pathogènes-cibles.

Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr.

Protection utilisateur lors préparation bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

Mars 2014. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du **N° Azur BASF AGRO 0810 023 033** qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 185CFE0314SUD

BASF Agro SAS - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex - Tél. 04 72 32 45 45

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- | | | |
|--|--|-------------------------------------|
| | 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

PENDANT L'APPLICATION

- | | | |
|--|--|-------------------------------------|
| | 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|--|-------------------------------------|

APRÈS L'APPLICATION

- | | | |
|--|--|-------------------------------------|
| | 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® * Marque déposée Sté PANTEK France | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N° Vert 0 800 887 887 Appel gratuit depuis un poste fixe
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0810 12 18 85 ou www.adivalor.fr